

SIVOM du Canton de Villeneuve lez Avignon

La compétence d'origine de ce syndicat est d'intervenir dans le cadre de certaines activités concernant la vie des collèves du Mourion et Haignéré.

Contact

Tél. : 04 90 27 49 35

C'est ainsi que le syndicat participe aux frais de séjour des collégiens lors des classes de neige, classes vertes ou voyages à l'étranger, rembourse divers emprunts effectués pour des travaux concernant l'agrandissement du COSEC (*le gymnase du Mourion*) participe aux frais de transports des collégiens lorsqu'en cours d'éducation physique, ils se déplacent vers des structures sportives (*piscine, stades...*)

En 2009, les communes membres ont souhaité doter ce syndicat de 2 compétences supplémentaires :

- La gestion de la piscine de la Laune qui devient dès lors intercommunale (*cela sera effectif à l'automne 2009*)
- L'accompagnement financier et technique d'associations sportives répondant à certains critères décidés par le conseil d'administration du syndicat

Ce syndicat a été créé le 9 octobre 1972. Il a connu une première modification de ses statuts en 2003, et une seconde, qui l'a dotée de deux compétences supplémentaires, en décembre 2008.

Le syndicat est géré par un conseil syndical de 14 membres, Monsieur le maire de Les Angles, Jean-Louis BANINO en étant le président (*une vice-présidence est attribuée à chacune des communes membres*).

Les communes sont ainsi représentées :

- Les Angles : 3 représentants
- Pujaut : 2 représentants
- Rochefort-du-Gard : 3 représentants
- Saze : 2 représentants
- Villeneuve lez Avignon : 4 représentants

La commune de Pujaut est représentée par :

- Guy David
- Audrey Jacquemin
- Christel Hoffmann
- Anne-Laure Vidal